

Chorus Pro

Guide pratique d'utilisation de CHORUS PRO
pour le dépôt de vos factures auprès de
la CCHMV, du CIAS HMV et de la Résidence Autonomie Pré Soleil



QU'EST-CE QUE CHORUS PRO ?

Une plateforme gratuite de l'État

Chorus Pro permet aux entreprises de transmettre leurs factures électroniques aux administrations publiques françaises.

Elle centralise :

- l'envoi des factures ;
- leur traitement ;
- le suivi des paiements ;
- l'archivage des documents.



Les avantages



Gratuit



Réduction des délais de traitement



Accessible 24h/24



Archivage automatique



Sécurisé



Suppression progressive des factures papier : la facturation électronique devient obligatoire selon le calendrier réglementaire applicable aux différentes catégories d'entreprises.



Suivi en temps réel



SUIS-JE CONCERNÉ ?



Dès lors que votre client est une administration publique, Chorus Pro est obligatoire.



La plupart des logiciels professionnels proposent aujourd'hui une compatibilité avec Chorus Pro.



Les factures adressées par courrier électronique ne sont pas acceptées.



COMMENT COMMENCER ?

ÉTAPE 1 :

CRÉER SON COMPTE

Préparez :

- ✓ Votre numéro SIRET
- ✓ Une adresse e-mail
- ✓ Les coordonnées de votre entreprise

1 Créez votre compte sur le portail Chorus Pro.

2 Activez votre compte via l'e-mail reçu.

3 Connectez-vous à votre espace.

ÉTAPE 2 :

PARAMÉTRER SON PROFIL

Vérifiez :

- ☐ Les informations de votre entreprise
- ☐ Les coordonnées de contact
- ☐ Les utilisateurs autorisés
- ☐ Les droits d'accès



Un bon paramétrage facilite la gestion quotidienne de vos factures.



SUIVRE LE TRAITEMENT DE MA FACTURE

LES PRINCIPAUX STATUTS

Statut	Signification
 Déposée	Facture enregistrée
 Mise à disposition	Facture transmise au client
 En cours de traitement	Analyse par l'administration
 Suspendue	Informations complémentaires demandées
 Rejetée	Correction nécessaire
 Mise en paiement	Paiement programmé
 Payée	Paiement effectué



Bon réflexe

Consultez régulièrement l'avancement de vos factures depuis votre tableau de bord.



COMMENT DÉPOSER UNE FACTURE ?

DÉPÔT DE LA FACTURE : 5 ÉTAPES SIMPLES

1



Connexion à Chorus Pro

2



Sélection du client public

• Facture pour la CCHMV (budget principal, assainissement, énergie) :

SIRET à utiliser

200 070 340 00019

• Facture pour le CIAS HMV (services enfance, jeunesse, cuisine centrale) :

SIRET à utiliser

200 089 035 00014

• Facture pour la Résidence Autonomie Pré Soleil :

SIRET à utiliser

200 089 035 00022

3



Téléchargement de la facture PDF

4



Saisie des informations complémentaires :

• La CCHMV, le CIAS HMV et la Résidence Autonomie Pré Soleil ne demandent ni code service ni code engagement.

5



Validation et envoi



AVANT LE DÉPÔT

Assurez-vous que votre facture comporte :

- ✓ Numéro de facture
- ✓ Date
- ✓ Coordonnées du client
- ✓ Votre SIRET
- ✓ Description des produits ou services
- ✓ Montants HT, TVA et TTC
- ✓ Références de commande si demandées

